

Informations municipales

octobre 2014

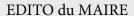












VIE MUNICIPALE

- le trombinoscope
- les commissions
- les rythmes scolaires

CULTURE & LOISIRS

- la rentrée littéraire
- jeu mots mélés
- journée du patrimoine
- sport
- fête de l'école et kermesse

HISTOIRE

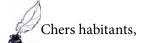
• Le Château de Rieux

INFOS PRATIQUES

- collecte des déchets verts
- relais assistantes maternelles
- recensement
- permanence assistante sociale
- inscriptions liste electorale
- information Préfecture de l'Oise

PROCHAINEMENT ...





C'est avec un grand plaisir que je vous présente le bulletin communal d'informations dans sa nouvelle formule. Nous espérons que sa lecture vous donnera des indications sur la composition et la volonté d'agir de la nouvelle équipe municipale, qui s'est mise au travail à la suite des élections municipales du mois de mars.

Laissez-moi vous présenter dans cet éditorial quelques bonnes nouvelles qui viendront atténuer le scepticisme et les tracas qui assombrissent trop souvent notre vie quotidienne :

- La rentrée des classes s'est déroulée de la façon la plus souhaitable, sans qu'aucune fermeture de classe ne soit en perspective, tant notre école est dynamique
- Malgré les difficultés d'application des nouveaux rythmes scolaires nous avons pu les mettre en œuvre dans le meilleur cadre possible et sans participation financière des familles
- Les travaux d'accessibilité et de mise en conformité de la mairie sont enfin achevés
- La cantine municipale accueille entre 70 et 80 enfants quotidiennement
- La bibliothèque a retrouvé son rythme
- Les travaux de restauration et de protection des vitraux de l'église vont bon train, et il sera bientôt possible de les admirer à nouveau
- Les travaux de construction des pavillons « Senior services », dont nous attendons avec impatience la réalisation depuis plusieurs années, vont commencer courant novembre
- Les taux d'imposition communaux demeurent inchangés et aucune augmentation n'a été décidée par le Conseil Municipal lors du budget voté pour 2014, malgré les charges nouvelles imposées par les lois et décrets.
- De même, l'aménagement du virage rue Frédéric Kuhlmann et Quai de l'Oise sera bientôt réalisé pour faciliter l'installation et le développement de nouvelles entreprises.

D'autres dossiers sont en cours :

- Projet d'un distributeur automatique de billets à la Poste
- La suppression de la billetterie à la gare Rieux-Angicourt nous a été annoncée par la région et devrait intervenir en décembre 2014 ou janvier 2015, comme, hélas, dans plusieurs autres gares de Picardie. Afin de conserver ce service public utile à beaucoup de personnes, en collaboration avec la SNCF et grâce à la bonne volonté d'un commerçant, ce service de billetterie sera maintenu et transféré au Bar-Tabac du centre-bourg (situé à 200m de la gare).
- L'élargissement des compétences de la CCPOH, l'étude de la mise en place éventuelle de la redevance pour les ordures ménagères, l'application de la loi Alur...

Permettez-moi de vous exposer ensuite les préoccupations communales : de trop fréquentes dégradations des lieux publics nous ont incités à programmer l'installation de caméras de surveillance autour de la mairie, mais qui n'attenteront pas à la vie privée des riverains. Les nuisances exercées par certains groupes mal identifiés occupent également une grande part de notre attention. Diverses solutions sont envisagées afin de rétablir la tranquillité publique dans certains lieux où des désordres régulièrement

signalés se produisent à proximité d'habitations.

Après la représentation de ces cas, réjouissants ou problématiques, vous trouverez la relation de la journée festive du 21 juin dernier, très réussie, un peu d'histoire locale, la présentation des associations qui font la vie du village et enfin les rendez-vous où nous aurons le plaisir de nous retrouver pour les mois à venir.

Entourée d'une équipe motivée et solidaire, je tiens à vous assurer de l'écoute et du dévouement du Conseil Municipal.















Les conseillers municipaux

































Commissions municipales

Commissions	le Maire Président
Commissions	de toutes les commissions

Finances	<u>Vice-Président</u> : Gérard LEUK <u>Membres</u> : Valérie LEBOYER - Jules LADOUCEUR - Jean MADEC - Véronique DRIEU
Travaux	<u>Vice-Président</u> : Etienne DAMIEN <u>Membres</u> : Dominique TOMBOIS - Gérard LEUK - Silvano CASTELLARIN - Grégory CHARLET - Corinne FABLET
Ecole	Vice-Présidente : Isabelle PIROG Membres : Ghislaine VETTOR - Marc MOUILLESEAUX
Cantine Scolaire / Périscolaire	Vice-Présidente : Isabelle PIROG Membres : Ghislaine VETTOR - Marc MOUILLESEAUX
Bibliothèque	Vice-Président : Eric VAN DE VALLE Membres : Grégory CHARLET- Isabelle PIROG - Anne PARIS
Communication et information	Membres : Eric VAN DE VALLE Grégory CHARLET - Marc MOUILLESEAUX - Isabelle PIROG
Logements	<u>Membres</u> : Dominique TOMBOIS - Corinne FABLET - Brigitte CARON
Urbanisme	Membres : Gérard LEUK - Etienne DAMIEN - Valérie LEBOYER - Isabelle PIROG - Maryvonne BOUCHEZ
Relations avec les associations, sports et jeunesse	<u>Membres</u> : Isabelle REFFET - Marc MOUILLESSEAUX - Véronique DRIEU - Grégory CHARLET
Développement durable, environnement	Membres : Etienne DAMIEN
Prévention des risques et sécurité	Gérard LEUK - Silvano CASTELLARIN - Valérie LEBOYER
Fêtes et manifestations culturelles	Membres : Tous les membres du Conseil Municipal
Révision des listes électorales	Membres : Valérie LEBOYER - Dominique TOMBOIS - Maryvonne BOUCHEZ - Corinne FABLET





Commission Appels d'Offres					
<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>				
Gérard LEUK - Etienne DAMIEN	Silvano CASTELLARIN - Jean MADEC				
Dominique TOMBOIS	Maryvonne BOUCHEZ				

Centre Communal d'Action Sociale							
Le Maire et 7 membres élus	7 membres Associations						
Corinne FABLET - Véronique DRIEU	Bernard DUBUIS - Jeanne BRACHET						
Maryvonne BOUCHEZ - Isabelle PIROG	Marie-Thérèse AUBREE - Brigitte BOURGEOIS						
Valérie LEBOYER - Jules LADOUCEUR	Michèle LESOING - Michelle DEHEM						
Ghislaine VETTOR	Jeannine DAMIEN						

Conseillers Communautaires							
Communauté de Communes	2 délégués titulaires : Valérie LEBOYER - Gérard LEUK						
des Pays d'Oise et d'Halatte	1 délégué remplaçant : Denise SCHROBILTGEN						

d LEUK
OBILTGEN
OMBOIS
DE

ADICO	1 titulaire : Grégory CHARLET
(Association pour le Développement Informatique des Collectivités de l'Oise)	

1 suppléant : Jean MADEC	Mission Locale du Clermontois	1 titulaire : Eric VAN DE VALLE
	Mission Locale du Clermontois	1 suppléant : Jean MADEC

Correspondant Défense	1 correspondant : Jules LADOUCEUR
-----------------------	-----------------------------------



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Président : Le Maire

Denise SCHROBILTGEN

Membres désignés par les Conseillers Municipaux : 7 membres

Madame Maryvonne BOUCHEZ

Monsieur Jules LADOUCEUR Madame Véronique DRIEU

Madame Valérie LEBOYER

Madame Ghislaine VETTOR Madame Corinne FABLET

Madame Isabelle PIROG

Membres désignés par Le Maire : 7 membres

Madame Marie-Thérèse AUBREE

> Monsieur Bernard DUBUIS

Madame Brigitte BOURGEOIS

> Madame Michèle LESOING

> Madame Jeannine DAMIEN

Madame Jeanne BRACHET

Madame Michelle DEHEM



La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte rassemble 17 communes dont Rieux, et comporte un Conseil Communautaire de 50 délégués représentant ces communes. Rieux est représenté par Valérie LEBOYER et Gérard LEUK.

Des Conseillers Municipaux ont également été désignés pour participer aux commissions et à l'étude des dossiers. Ci-après le tableau des délégués aux diverses commissions.

Commissions C.C.P.O.H.					
Finances	Valérie LEBOYER Gérard LEUK				
Développement Economique	Gérard LEUK Silvano CASTELLARIN				
Aménagement du Territoire	Gérard LEUK Denise SCHROBILTGEN				
Environnement / déchets	Gérard LEUK				
Bâtiments - Travaux - Accessibilité	Gérard LEUK Etienne DAMIEN				
Culturelle	Valérie LEBOYER Eric VAN DE VALLE				
Affaires Sociales	Valérie LEBOYER Isabelle PIROG				
Comité de rédaction / lecture Notre Pays	Eric VAN DE VALLE				
Comité de pilotage réforme des rythmes scolaires	Valérie LEBOYER Isabelle PIROG				



Rytmes scolaires

La rentrée et l'application des nouveaux rythmes scolaires

Après deux mois de vacances, nos 181 petits Rioliens ont pris le chemin de l'école ce mardi 2 septembre. Un rendez-vous annuel incontournable qui, chaque année, apporte son lot de nouveautés.

Après l'intervention de la Directrice de l'école, Madame Catherine HENNUYER, qui a présenté l'équipe pédagogique motivée, professeurs des écoles et ATSEM, Madame le Maire a accueilli les enfants et exposé aux parents la nouvelle organisation liée par la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

En effet, le décret précise 24 heures d'enseignement dont 5 matinées de cours et 3h d'activités périéducatives par semaine :

- Jeux pour les maternelles
- Aide aux leçons, travaux manuels, couture, chant-chorale, lecture, informatique, ping-pong

3h de nouvelles activités péri-éducatives par semaine, dont la fréquentation n'est pas obligatoire. Nous vous demandons donc de bien respecter les consignes d'inscription aux divers services tels que la cantine, les activités péri-éducatives et périscolaires, afin de faciliter l'organisation.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal a décidé que les ateliers proposés aux enfants sont sans participation payante des parents et les impôts communaux n'augmenteront pas cette année.

Cette année scolaire 2014/2015 est donc une année expérimentale dont un bilan sera réalisé.



ulture & Lois



La rentrée littéraire

Enfants, adolescents ou adultes, la Bibliothèque Municipale vous offre un choix de

> Bandes dessinées Romans Albums Revues CD, DVD

adaptés à tous les âges et aux goûts de chacun Les dernières parutions sont à votre disposition...



Venez nombreux nous rendre visite

Horaires d'ouverture au public

mardi, jeudi, vendredi de 14 heures 30 à 15 heures 30 et de 17 heures à 18 heures

samedi de 10heures à 11 heures 30

Mots Mêlés

Quelques rues de Rieux...

ACACIAS LILAS

MARIUSDUCROQ AVENIR **BRULE MARRONNIERS**

BRUYERES	MONTAGN
CHÂTEAU	OISE
CINQUEUX	PEUPLIERS
FANNYDUVIVIER	PRE
HALAGE	RETAUX
JEANCARETTE	RHONY
JEANMAUGUET	TILLEULS
JOSEPHHAVY	VANNE
LABBE	

D	X	R	E	1	٧	1	٧	U	D	Υ	N	N	Α	F
T	J	E	Α	N	С	Α	R	Е	T	Т	E	R	K	A
E	Ε	E	N	G	Α	Т	N	0	M	M	K	С	G	Q
T	S	Q	Α	C	Α	C	1	Α	S	٧	M	X	E	0
E	L	W	J	٧	Α	N	N	E	Ĭ,	Т	F	U	J	R
U	U	С	Α	L	В	R	U	L	E	L	X	E	0	C
G	E	Н	٧	Α	F	٧	P	J	0	Y	U	U	S	U
U	L	Â	E	В	J	٧	0	X	1	N	Α	Q	E	D
Α	L	Т	N	В	M	1	٧	G	S	0	Т	N	P	S
M	1	E	1	E	P	R	E	G	E	Н	Е	1	Н	U
N	T	Α	R	E	L	1	L	Α	S	R	R	С	Н	1
Α	1	U	Α	S	E	G	Α	L	Α	Н	٧	G	Α	R
E	R	S	E	R	Е	Υ	U	R	В	K	U	S	٧	Α
J	K	В	S	R	Ε	1	L	P	U	Ε	P	K	Υ	M
1	M	Α	R	R	0	N	N	Τ	E	R	S	R	Н	Т

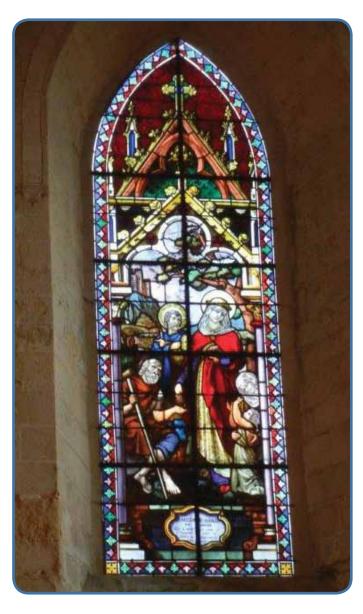


La jounée du Patrimoine

Cette année encore, Rieux n'a pas oublié les journées du Patrimoine qui avaient lieu le week-end des 20 et 21 septembre.

Deux visites de l'église, bâtiment religieux qui a connu bien des métamorphoses au cours des siècles, et qui accueille des trésors architecturaux ou artistiques insoupçonnés, étaient proposées, attirant quelques curieux.

Les informations présentées à cette occasion seront mises à disposition sur le site internet de la commune prochainement.





Guide bénévole sympathique, Marc, notre jeune élu, a développé avec talent l'histoire de cet édifice à travers le temps.

alture & Lois



Sports & associations

GYM-RIEUX

l'association GYM-RIEUX vous propose des cours de gymnastique d'entretien pour adultes (+ de 16 ans) dans une ambiance musicale, sympathique et détendue le

> MARDI et JEUDI de 18 h 15 à 19 h 15 salle des fêtes de Rieux

renseignements:

Mme DOLBET au 03 44 73 12 09

ATELIERS THEÂTRE

pour les enfants de 3 à 6 ans, tous les



MERCREDI de 15h 30 à 16 h 30 salle des fêtes de Rieux

inscriptions aux heures de cours.

renseignements au 06 70 14 24 47

MUSIQUE & CHORALE

ECOLE DE MUSIQUE les cours ont lieu tous les

MERCREDIS à partir de 13 h 30



CHORALE rendez-vous les

> **IEUDIS** de 19 h 30 à 20 h

renseignements:

Mr Fabrice LOLIVIER: 03 44 73 17 51

TIR à L'ARC

sport de concentration et de précision, la compagnie d'arc de Rieux vous propose 2 séances d'essai

renseignements:

www.compagniedarcrieux.free.fr

COMPAGNIE D'APC

ISA-LINE FORME

les cours sont dispensés à la salle des fêtes

Lundi de 20h à 21h - STEP

de 21h à 22h - ZUMBA

Mardi de 20h à 21h - LIA

de 21h à 22h - ZUMBA Toning

NOUVEAU

Mercredi de 14h à 15h(pour les jeunes

de 10 à 14 ans) - ZUMBA

Jeudi de 20h à 21h - BOKWA

de 21h à 22h - CARDIO

renseignements au 07 60 07 23 24



Culture & Loisirs



12

Fête de l'école & Kermesse

Le samedi 21 juin dernier était une journée très festive pour notre village. Ce premier jour de l'été, l'école organisait son spectacle le matin, tandis que l'après-midi se tenait la kermesse, avant que n'aient lieu le soir la représentation du groupe de musique bretonne Kafe Koefet puis le tir d'un feu d'artifice.

Ce sont donc les écoliers qui ont ouvert les réjouissances, au cours d'un spectacle musical orchestré par les maîtresses et la directrice, Catherine HENNUYER. Les enfants de toutes les classes ont donc proposé aux dizaines de spectateurs venus les entendre, un tour du monde musical partant de la Polynésie, en passant entre autres par les plaines amérindiennes, le Mexique, la Russie, l'Angleterre, l'Espagne, l'Irlande, pour finir par la Chine : cette prestation fut saluée d'applaudissements nourris.

Après avoir reconstitué leurs forces, les enfants de tous les âges sont venus se divertir à la kermesse organisée par le Comité des fêtes, par un après-midi très ensoleillé, dans le cadre verdoyant du parc municipal. Heureusement, une buvette constituée par toutes les bonnes volontés proposait boissons et ravitaillement pour affronter un monstre au pistolet à eau, la course en sacs, les deux nouveautés qui ont fait l'événement : un labyrinthe de 40 m² né de l'imagination d'Eric VAN DE VALLE, et un grand fil électrique qui klaxonnait bruyamment à chaque contact maladroit... et d'autres attractions, comme la pêche aux canards, le chamboule-tout, la Joconde ou encore de sensationnelles peintures sur corps d'Abra Maquillos, à la grande satisfaction de chacun.

En soirée, Rieux a pris des airs de fest noz : sur l'estrade dressée en place de la mairie, le groupe Kafe Koefet a commencé avec un duo biniou-bombarde, faisant danser les curieux venus assister au concert et admirer les rioliens grimés à la mode celtique, tandis que les spectateurs pouvaient se fondre dans cette ambiance en trouvant à

la buvette crêpes et cidre (bio et de la région, s'entend). Un concours a permis de distinguer le déguisement le plus réussi : un élégant monsieur en kilt traditionnel, une druidesse, sans oublier les enfants, une fée et un brave pèlerin.

Un magnifique feu d'artifice musical, offert par la commune, clôtura en apothéose cette journée festive.

Rendez-vous en Juin 2015 pour une prochaine édition, ce qui nous laissera un peu de temps pour inventer et construire de nouvelles attractions. Avis aux généreux créateurs-bricoleurs!

Un grand merci à nouveau à tous ceux qui ont donné de leur temps et de leur enthousiasme pour rendre cette belle journée possible.

Culture & Loisirs

... plus de photos - http://www.e-psilone.fr/wordpress

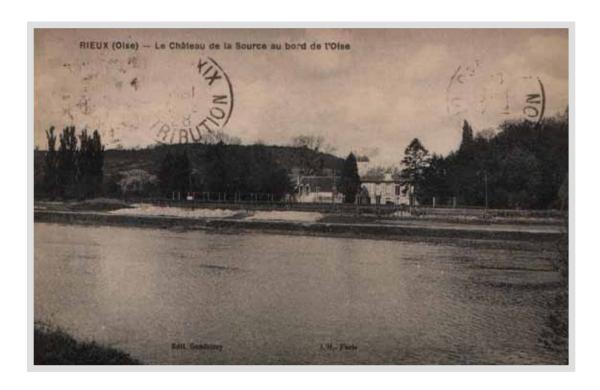


13





Le Château de Rieux



Le château - La source

Autrefois le château était bordé par l'Oise, et ceci avant la voie de chemin de fer ligne Paris-Compiègne établie en octobre 1847 - la gare Rieux-Angicourt fut construite et mise en service seulement en 1877.

Le château couvrait tout l'espace de la rue du Château à la rue Jean Carette, comprenant la bâtisse entourée de douves, un parc boisé, une allée de tilleuls de part et d'autre avec deux entrées ombragées, l'une rue du Château, l'autre par l'impasse Labbé. L'ensemble était entouré de 4 hectares de pré.



En dépit d'un territoire peu important (234 hectares), Rieux dispose d'un patrimoine considérable.

Son Eglise, bien sûr, est classée à la liste de l'inventaire des monuments historiques, mais notre village recèle aussi un château, dont le destin a été très riche, contrairement à ce qu'on en pourrait penser. Car si aujourd'hui, ce monument a été divisé en plusieurs habitations et appartements, il a été, au cours de son histoire pluriséculaire, la résidence de trois familles de noblesse récente, avant de devenir un lieu de production d'eau minérale, puis abandonné et ensuite réinvesti au final sous sa forme actuelle.

Tout commence à la fin du XVIIème siècle, après que le premier château, d'origine médiévale, a été brûlé au cours d'une dragonnade en 1685. A la place, un nouvel édifice fut bâti, cerné de douves que l'on franchissait par des petits ponts de pierres et de bois, encore visibles au début du XXe siècle.

BRUK (Ohe). — Le Château.— La Passmelle,

Le château était occupé de façon avérée en 1705 par Nicolas DARE de Richemont, probablement de noblesse de robes (c'està-dire issu d'une famille anoblie de façon récente). Nous trouvons la présence de sa famille jusque 1711 dans les registres paroissiaux, puis ils deviennent muets.



Vingt ans après, le château appartenait à un ingénieur, François Balthazar RANGOT dit « de Rieux », né vers 1683. Il mariait à Rieux, en 1736, sa fille, Marie-Anne, née à Paris en 1719, à un noble auvergnat, Antoine VALETTE de Rochemont, seigneur de Riom. La mariée y mourait neuf ans plus tard, en 1745, et son père la suivait dans la tombe cinq ans après, en 1750. Seul héritier du château, Antoine VALETTE s'en séparait au profit de Cicaire CIROU, dit « de Rieux ».

Ce CIROU, céramiste renommé, avait mis au point une nouvelle recette à la faïencerie de Chantilly où il travaillait pour les princes de Condé depuis les années 1720. Il avait reçu du roi Louis XV



des lettres patentes en 1735, et c'est au prix de la cession de sa recette innovante qu'il put acheter la seigneurie de Rieux. Il est d'ailleurs parrain de deux enfants, jumeaux, nés en 1752 à Rieux d'un vigneron, montrant sa proximité avec sa population. Il mourut à Rieux en 1755, et c'est son fils, Cicaire II, né vers 1740, qui devint seigneur au château, et avec lui propriétaire d'une ferme à Rieux. Il employait dans les années 1770 au moins un jardinier et un domestique, ainsi qu'un fermier : il en avait trois en 1806.

Lors de la Révolution, il dut remettre aux commissaires du département ses titres féodaux, qui furent brûlés devant tout le village le 18 novembre 1793, et il lui fallut se soumettre à de nombreuses réquisitions en chevaux, grain et fourrage pour satisfaire aux nécessités de la guerre, comme tous les citoyens un peu aisés. Il recouvra ses titres sous le Consulat en 1800, après être devenu le troisième maire de Rieux en 1798. À sa mort, en 1809, c'est son frère Louis Sébastien, qui jusqu'alors demeurait dans la propriété familiale d'Aumale où il était membre du Conseil du quatrième arrondissement de la Seine Inférieure, qui prit le château et la mairie jusqu'à sa mort en 1824.

Son fils Cicaire III fut après lui le cinquième maire de la commune. Né en 1779 à Aumale, il fut le premier de sa famille à perdre la mairie, en 1831, après un mandat de sept ans. Son adjoint était alors Etienne Cuvinot, autre notable de la commune appartenant à une famille d'implantation très ancienne.

À cette date, le suffrage était censitaire, mais les châtelains représentaient les plus grands contribuables de la commune avec 858,40 Francs versés au fisc par an, soit plus du tiers de ce que la commune payait. De plus, ils employaient quatre domestiques, un jardinier et une gouvernante, qui fut congédiée en 1833, quand la benjamine des quatre enfants atteignit ses 13 ans. L'effectif de la domesticité resta stable, quoique les individus changeassent, en 1836, sauf la cuisinière, Aimée GARÇON, dont nous reparlerons plus loin.

En 1836, il n'y avait plus que deux domestiques et un jardinier, chiffre qui subsiste en 1841 et qui témoigne peutêtre d'un appauvrissement de la famille. Cicaire III mourut en 1848 à Rieux, à quelques semaines de la révolution de Février. Ses deux filles s'étaient mariées à des notables extérieurs à la commune et avaient quitté Rieux, en 1834 et 1836, et son fils aîné, Emilien, né en 1809, était paralytique. Le cadet, Louis Octave, magistrat, administrateur de l'hospice de Liancourt, demeura toujours à ses côtés et fut le dernier maire et châtelain, de 1852 à sa mort en 1880. C'est d'ailleurs sous son mandat que le siège de la mairie et de l'école fut transféré du château à l'église, divisée en deux parties en 1867 : l'une réservée au culte catholique et l'autre à la commune.

En 1851, les deux frères employaient à l'exploitation de leurs terres deux domestiques, à celle de leur basse cour une autre dame, et la cuisinière. Le nombre demeura stable jusqu'à la mort d'Emilien, en 1861, avant de passer à trois, dont depuis 1856 la jeune nièce de la cuisinière, Lucie, née en 1849, et il en était toujours ainsi à la mort, sans postérité, du dernier des Cirous en 1880, après vingt-huit ans de mandat.

Sans savoir si elles bénéficiaient d'un legs (hypothèse la plus plausible, car sur les recensements elles sont appelées « propriétaires ») ou l'entretenaient pour le neveu du défunt, la tante et la nièce



demeurèrent au château une dizaine d'année: Aimée mourut en 1882, mais Lucie gardait en 1886 un laquais, deux jardiniers et une femme de chambre, comme en 1891. En 1896 toutefois, elle n'avaitplus à son service qu'un domestique. Il est possible qu'elle ait alors déménagé ou qu'elle habitât alors une dépendance.

Ce qui est certain, c'est qu'en 1893, le château devint le lieu d'une exploitation d'eau de source, propriété des frères LEFEVRE, de Compiègne. Cette eau, de notoriété départementale, fut extraite au fond d'un puits artésien de 75 mètres de profondeur jusqu'aux années 1930, et son débit était de 120 m3/jour, soit 43 millions de litre par an, ce qui permettait d'exporter une moyenne annuelle de 400 000 bouteilles (chiffre de 1904). Elle pouvait être vendue gazéifiée, à l'époque où le vin demeurait la boisson la plus consommée en France, et l'eau minérale rarement bue.

La réclame assurait : « qui boit Rieux, vit vieux ».







L'exploitation employait en 1896 deux personnes du village, en 1901 on recense un contremaître, ce qui implique qu'il y avait des ouvriers venant d'ailleurs. Notons qu'à cette date, Lucie GARÇON avait quitté le village, où qu'elle habitât. En 1906, c'était la veuve d'un des frères qui employait un charretier et un gérant, puis un seul gérant en 1911, sans doute conséquence des progrès technologiques. Jamais les gérants ne restaient plus de cinq ans, d'après les recensements.

Sans doute l'exploitation pâtit-elle de la guerre de 1914-1918, et l'exploitation étant très proche du front pendant un temps, il est possible qu'elle ait subi des dommages, comme on sait que le territoire de Rieux en connut. De plus, l'eau minérale n'était sans doute pas, en pleine pénurie de main d'œuvre, un secteur prioritaire, les Poilus étant plutôt adeptes de vins ou autres alcools.

Il y a de grandes chances que l'entreprise ait périclité au cours de ces années sombres, et son propriétaire, la veuve d'un des deux frères, était prête à céder le château comme le confirme une lettre du 9 avril 1930 : à l'époque, on envisageait de le transformer en groupe scolaire, les besoins d'un tel bâtiment étant plus qu'impératifs. Le dossier connut une fortune diverse : le projet initial voulait que la commune acquît le château, et la société GAMICHON, CARETTE et Cie le reste du terrain pour y édifier des maisons d'habitation.

Mais en octobre, le château devient la propriété des frères BEAUVOIS, avec qui la municipalité allait avoir quelques démêlés : le projet de 1930 fut remis en cause par le maire élu en 1933, Jean CARETTE, qui jugeait le prix des terrains surestimé, et l'aménagement du château trop coûteux pour en faire un groupe scolaire (Rieux comptait



seulement 502 habitants à cette époque) préférant le faire bâtir sur un autre pan du terrain de la propriété, échangé après une longue procédure (décidé en janvier 1935). Dans le même temps, la source du château était convoitée pour réaliser la desserte de la commune en eau potable, d'après le puits artésien qui avait fait la renommée de Rieux dans le département. Ce n'est qu'en février 1936, après d'intenses négociations, que la source du château, dont la reprise faisait épargner à la commune une somme assez importante, fut vendue à cette dernière, tandis que le terrain situé entre la source et la gare, déprécié par la vente, lui était cédé gratuitement pour bâtir le groupe scolaire. La municipalité s'engageait en outre à remplacer le vieux mur en terre par un mur en pierres délimitant la séparation des deux lots nés de la vente.

La Mairie et le premier groupe scolaire virent le jour dans les dernières années avant la Seconde Guerre Mondiale, en 1937, et il fallut rajouter de la terre pour mettre le terrain à niveau de l'actuelle rue Jean CARETTE et créer la place de la Mairie.

Quant au château, il reste à l'abandon pendant la guerre de 1939-1945 et il fut ensuite vendu par les frères BEAUVOIS à Monsieur LANNOYE, cultivateur intéressé par les terres agricoles aux alentours. Les douves, n'étant plus alimentées par le surplus de la source et devenant un marécage boueux, furent comblées sur trois côtés; les ponts dangereux furent également supprimés.

Vers les années 1965, un élevage de poulets fut créé pendant un temps, une partie de ce lieu engazonné devant la bâtisse devint un lieu d'entrainement de tir à l'arc aux distances internationales, sous l'impulsion de Louis LANNOYE, Capitaine de la Compagnie d'Arc de Rieux, compagnie déjà célèbre et dont l'origine remonte à 1851. De nombreux championnats furent gagnés par ces archers bien entrainés, très performants au niveau national et international.

Le dernier plan d'eau restant entre la voie ferrée et le château disparut entre 1967 et 1971, période d'implantation et de construction de la RD200 dénommée à l'époque Voie Industrielle, inaugurée le 1er avril 1971 par Georges Pompidou.

Après le décès du propriétaire, le château fut vendu en 1972 à Monsieur LICCIONI, un industriel qui souhaitait y établir une entreprise de distributeurs. Le projet échoua et finalement le château fut cédé à Monsieur DUPIL qui soumit au Conseil Municipal le projet de division en lots d'habitations. Le maire actuel, Denise SCHROBILTGEN, et le Conseil Municipal accepte ce projet afin d'éviter des projets extravagants, notamment celui de faire de ce lieu un dépôt et casse de véhicules qui aurait terni l'histoire peu commune de ce monument fidèle à la vue des Rioliens depuis si longtemps.





Pour mémoire:

Le parc communal actuel faisant partie du château, contenant des platanes centenaires abattus vers les années 1947-1950, était la propriété privée de jean Carette qui en fit don à la commune par testament.

Un nouveau groupe scolaire fut construit en 1974 par le Conseil Municipal de l'époque (Maire : Denise SCHROBILTGEN, 1er Adjoint : François AUGER ; 2ème Adjoint : Jacques LANGLET; Conseillers Municipaux: Raymond AUTREBON, Maurice BELVALETTE, Robert BERTRAND, Claude DESPIERRES, Robert LEPINE, Gustave LETEURTRE, Alain MILOT, Roger PAPIN, Maurice PARIS, Pierre QUIMINAL).

Sur proposition du Maire, la commune racheta à Monsieur DUPIL, en 2008, 5 293 m2 de terrain entre le château et le lotissement du pré afin de garder un espace bucolique à proximité de ce patrimoine communal.

Prochaine gazette Riolienne : le château vert et les peintres Rioliens MAILLART et BOUY



infos pratiques

Collecte des déchets verts

Nous venons vous préciser que cette collecte se terminera le 28 novembre 2014 prochains passages: 30 octobre - 13 novembre - 27 novembre



Relais Assistantes maternelles

Animation d'un atelier d'éveil pour les enfants de 0 à 6 ans de 9 h 30 à 11 h 00 salle Henry Notaire jeudi 13 novembre 2014 jeudi 11 décembre 2014



Assistante Sociale

Pour tous renseignements et rendez-vous auprès de l'assistante sociale:

Maison de la Solidarité et des Familles à Liancourt 03 44 10 78 70



Le recensement dès l'âge de 16 ans

Depuis la suspension du service national, le recesement est obligatoire et universel. Il concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans et jusqu'à trois mois au delà de la date anniversaire.

Vous êtes tenu de vous présenter en Mairie muni du livret de famille et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Une attestation de recensement vous sera remise. Ce document est à garder, il est indispensable pour l'inscription à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BAC, etc...)





infos pratiques

22

Inscription sur la liste électorale

Pour pouvoir voter lors des prochaines élections

il faut être:

- inscrit sur les listes électorales
- avoir 18 ans la veille du premier tour de scrutin
- être de nationalité française (ou citoyen de l'Eu résidant en France)
- jouir de ses droits civils et politiques



Quand s'inscrire?

Avant le 31 décembre de l'année précédant l'élection. Il est toutefois possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1er mars de l'année suivante, après révision annuelle des listes électorales.

Pour voter en 2015: il faut donc s'inscrire avant le 31 décembre 2014

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans avant le 28 février de l'année de l'élection sont inscrits d'office par les services de l'INSEE. Toutefois, les fichiers pouvant être incomplets, il est préférable de se renseigner et de vérifier son inscription auprès de la Mairie.

comment s'inscrire?

Se rendre en Mairie, muni(e) des pièces suivantes: une pièce d'identité en cour de validité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Information de la Préfecture de l'Oise

Avertissement à l'attention des demandeurs de cartes d'identité



Si vous venez d'obtenir une nouvelle carte d'identité:

Les titre qui vous délivrés restent la propriété de l'Etat et il vous appartient d'apporter le plus grand soin à la conservation de ce document.

Si vous avez perdu votre carte d'identité:

Après trois pertes successive de votre carte d'identité, conformément à la réglementation, la délivrance d'un nouveau titre est soumise à une enquête par les services de police ou de gendarmerie et fait l'objet d'une information auprès du Procureur de la République territorialement compétent.

Conformément à l'article 441-6 et 441-7 du Code Pénal, en cas de fraude avérée, toutes les poursuites judiciaires exigées par les circonstances sont engagées à l'encontre des mis en cause



prochainement dans votre agenda:



11 ème festival des Contes d'Automne

samedi 8 novembre 2014 16 heures salle des fêtes



«Road movie du taureaubleu» raconté par Frédéric NAUD représentation tout public à partir de 8 ans Festival organisé par la commune avec le concours de la Médiathèque départementale

11 novembre - Centenaire de la Guerre 1914-1918

Cérémonie exceptionnelle à 16 h 30 Prochainement dans votre boîte aux lettres : édition spéciale à ce sujet



Soirée Beaujolais «Beaujol' Disco»

samedi 22 novembre 2014 20 heures salle des fêtes

Réservations et règlement par chèque avant le 14 novembre 2014 - 03 44 70 72 72 (mairie) ou permanence de 10h à 11h30 dans le hall de la bibliothèque les samedis: 18 et 25 octobre, 8 et 15 novembre --places limitées--

Exposition-vente des travaux réalisés par les anciens de Rieux

RIEUX AMITIE CLUB 3ème AGE vous accueillera avec plaisir les samedi 29 novembre 2014 de 14 h 00 à 18 h 00

et

dimanche 30 novembre 2014 de 14 h 30 à 17 h 30 salle des fêtes TOMBOLA - ENVELOPPES surprises

Repas des Aînés

Pour des raisons d'organisation et de disponibilités, le repas des Aînés ne pourra pas avoir lieu comme prévu en octobre

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé de fixer cette rencontre le dimanche 8 février 2015



ouverture au public:

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 14h30 à 17h30 mercredi de 10h00 à 11h30 1er samedi du mois de 9h30 à 11h30

email: mairie.de.rieux@wanadoo.fr web: http://www.mairie-rieux.fr

La Gazette Riolienne - Informations de publication

Initiateur, responsable de publication: Denise SCHROBILTGEN, Maire

Rédacteurs: Marc MOUILLESEAUX, Isabelle PIROG, Eric VAN DE VALLE, le service administratif de

la mairie de Rieux

Conception graphique et réalisation : Grégory CHARLET Illustrations anciennes : Collection Etienne DAMIEN